



## Réponse managériale

« Evaluation des impacts d'une décennie d'efforts déployés par le WWF pour réduire la déforestation dans et autour du parc national des Virunga (2007-2017) », Programme ECOmakala, project n° 459

## **Evaluation conduite par ONFI; Program Manager: Mone Van Geit; Support M&E: Laurence Hanon**

- 1. Rappel des objectifs du programme et de l'évaluation
- ➤ Il s'agit d'une évaluation des impacts des projets/programmes consécutives « ECOmakala » sur 10 années d'intervention (2007-2017) autour du Parc National des Virunga (PNVi).
- ➤ IMPACT PRIORITAIRE ATTENDU = diminution de la pression de la déforestation dans le paysage des Virunga (PNVi et ses alentours)
- > Composantes concernées (leviers pour atteindre l'impact):
  - installation de plantation d'arbres
  - production et commercialisation de charbon de bois
  - production et commercialisation de foyers de cuisson améliorés
- > PRATICE: FOREST
- LIEN AVEC LA TARGET 2022 : D'ici 2022 11 000 hectares de plantations d'arbres ont été installés et 21 000 tonnes de charbon de bois durable (ou « écomakala ») produites
- > Objectifs de l'évaluation :

- mesurer les impacts environnementales et socio-économiques des activités initiées depuis 2007 (e.a. l'impact de ces 3 leviers à la diminution de la déforestation);
- identifier les lacunes et formuler des recommandations en vue de peaufiner/améliorer la stratégie de mise en œuvre des différentes composantes du programme ainsi qu'en vue d'améliorer l'efficacité, l'efficience et les impacts
- > Etat des lieux par rapport à L'ATTEINTE DE LA TARGET 2022 à ce jour :
  - ✓ 11 000 hectares réalisés
  - ✓ +-8 000 tonnes de charbon de bois produits et vendus
- 2. Que démontre l'évaluation par rapport à l'atteinte de nos objectifs?

Critères CAD	Question d'évaluation suivant le critère CAD	Flag	Réponse évaluation
Impact	Que s'est-il passé à la suite du programme ou du projet ? Qu'est-ce que l'activité considérée a réellement changé pour les bénéficiaires ? Combien de personnes ont été touchées ?		<ul> <li>1) Multiples impacts environnementaux et socio-économiques positifs! <ul> <li>contribution à un bien-être socio-économique diversifié;</li> <li>acquisition de nouvelles compétences techniques;</li> <li>amélioration des rendements des cultures vivrières;</li> <li>augmentation de la présence de faune dans et autour des espaces boisées (surtout oiseaux);</li> <li>amélioration du microclimat local;</li> <li>augmentation de la présence de faune dans les plantations.</li> </ul> </li> <li>En ce qui concerne les impacts négatifs potentiels, ceux-ci étaient déjà connus, et pour la plupart d'entre eux, des mesures de mitigation sont déjà en cours d'application.</li> <li>2) Une diminution significative de la déforestation dans le PNVi entre 2007-2017 (baisse de 56% comparé à la période 1997-2007): <ul> <li>L'évaluation stipule que cette baisse est due à plusieurs facteurs:</li> <li>des réformes au sein du PNVi en 2007;</li> <li>l'établissement du projet ECOmakala (plantations d'arbres) en 2007;</li> <li>l'établissement du projet de vulgarisation des foyers améliorés (FA) en 2008.</li> </ul> </li> </ul>

<ul> <li>(à noter que momentanément le programme ECOmakala intègre les composantes plantations d'arbres et FA);</li> <li>boisements non-ECOmakala (avec et sans appui du WWF depuis 1987)</li> <li>3) L'évaluation a analysé le potentiel de notre stratégie d'intervention sur la diminution de la déforestation d'ici 2028:  L'évaluation estime que la tendance de dégradation des forêts peut être inversée dans les 10 prochaines années et la pression exercée actuellement pourrait être réduite de près de 45%.</li> <li>À la suite de l'évaluation mais également de nos expériences et connaissances</li> </ul>
professionnelles, on émet les conclusions et recommandations suivantes :  - Nombreux articles et études affirment que le charbon de bois est et restera un combustible majeur pour de nombreuses communautés de l'Afrique Subsaharienne, voire même un combustible dont l'utilisation compte d'avantage augmenter ;  - Une transition vers un charbon de bois durable, autant sur le plan environnemental que socio-économique, ainsi qu'un charbon de bois plus efficient est d'avantage nécessaire et primordiale ;  - Un charbon de bois durable a sa juste place dans un mix d'énergies renouvelables (solaire, éolienne, biogaz,) ;  - Vue le contexte de la RDC en général et de la province du Nord-Kivu et du PNVi en particulier, on estime qu'on doit poursuivre notre stratégie d'intervention en prenant en compte les aspects suivants :  a. Besoin et nécessité de renforcer la capacité (ea en ressources humaines) du travail en lien avec la fillière écomakala en vue d'accélérer et augmenter la production et commercialisation de l'écomakala :  • Cela implique une remise en question du rôle de DIOBASS (partenaire locale en charge du regroupement des planteurs au sein de coopératives et la production et commercialisation de l'écomakala). Des actions correctives et des conditions par rapport à l'atteinte des objectifs clairs seront formulées.  • Une nécessité urgente d'allouer un équivalent temps plein à un expert filière au sein du WWF E-DRC qui se consacre

intégralement au travail en lien avec la filière de l'écomakala.
<ul> <li>Besoin de procéder avec une analyse énergétique pour le Nord- Kivu intégrant entre autres des recherches d'alternatives au charbon de bois pour la cuisson dans un contexte comme la</li> </ul>
RDC; c. Besoin d'apporter les améliorations/adaptations techniques cfr proposées suite à l'évaluation; d. Besoin d'augmenter le rythme de reboisement vers une moyenne de 1.000ha par an;
e. Besoin de renforcer le travail en lien avec l'éducation et la conscientisation environnementale, surtout auprès des communautés vivant aux alentours du PNVi.  Le tableau ci-dessous reprend ces recommandations et les réponses managériales.

## f. Recommandations et réponses managériales

	Recommandation	Période envisagée	Demande à l'SMT	Source de financement	Décision/validation SMT	Remarques SMT	Responsable (s)
1	Engagement d'1 FTE expert filière charbon de bois durable	Années calendrier s 2020- 2021	Financement d'1 FTE basé à Goma (salaire et frais de fonctionnem ent)	Fonds propres (fonds additionnels)	Accordé pour FY20 <sup>1</sup> et le 1 <sup>er</sup> semestre FY21 (engagement d'1 FTE pour 1 an)	A mettre à l'ordre du jour au moment de la budgétisatio n pour FY21 et 22	WWF RDC
2	Engagement d'un consultant pour le travail en amont de l'analyse énergétique	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Financement d'une consultance	Fonds propres (fonds additionnels)	Accordé		WWF BE
3	Renforcer le travail en lien avec l'éducation et la conscientisation environnementale	Années calendrier s 2020- 2021	Financement d'1 FTE Comm/Educ à Goma (salaire et frais de fonctionnem ent)	Fonds propres (fonds additionnels)	Accordé pour FY20	A mettre à l'ordre du jour au moment de la budgétisatio n pour FY21 et 22	WWF RDC

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> FY20 réfère à l'année fiscale au sein du WWF BE. Les années fiscales vont du 1<sup>er</sup> juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1. Ainsi le FY va du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020.